

DÉPARTEMENT
DE LOIRE-ATLANTIQUE
COMMUNE DE CORDEMAIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité -Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10
du Code des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA EN SÉANCE ORDINAIRE

Le VENDREDI 9 JUIN 2023 À 18H00
SALLE PANORAMIQUE - HIPPODROME DE LA LOIRE - CORDEMAIS

ORDRE DU JOUR

- Elections sénatoriales

Fait à Cordemais, le 02/06/2023

